

COMMUNE DE MONTJOUX

INFO MUNICIPALE N°58

JANVIER 2022

VOEUX DU MAIRE

Vous le savez, les vœux de la municipalité ont dû être annulés pour la 2ème fois en raison du contexte sanitaire. Même si ces quelques pages ne remplacent pas nos traditionnels échanges chaleureux suivis du verre de l'amitié, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022.

Que la santé prime, que notre vie s'organise au travers des contraintes indispensables à la limitation de la circulation du virus. Souhaitons-nous aussi des fenêtres les plus nombreuses possible où nous pourrions nous réunir sans mesures contraignantes, et reprendre nos réunions publiques et chantiers participatifs. Acceptons les contrôles nécessaires à l'endiguement de la pandémie, sans toutefois nous habituer à la surveillance systématique, pour sortir libres de cette période bien particulière.

Cette lettre d'information exceptionnellement longue recense l'essentiel de notre travail depuis le début du mandat. Je remercie l'implication de tous les élus du conseil municipal, une équipe présente, motivée et soudée, malgré un démarrage confiné...

Philippe Berrard, Maire de Montjoux



Plus d'info sur l'actualité de la commune sur le site internet et les réseaux sociaux.



www.montjoux-drome.fr/



Commune de Montjoux



@montjoux.drome

La vie de l'école



Nous avons eu cette rentrée 2021 une grosse « promo » d'enfants de petite section de maternelle, portant les effectifs prévisionnels à plus de 30. Les locaux de notre école pouvant difficilement accueillir autant d'élèves dans de bonnes conditions, nous avons opté pour une répartition différente dans les classes des deux villages, avec 6 élèves exceptionnellement scolarisés à la Roche St Secret pour leur troisième année de maternelle.

Pour la rentrée de septembre 2022, soucieux de réserver notre capacité maximale aux enfants du RPI pour qu'ils effectuent tout leur cycle de maternelle à Montjoux, nous ne pourrons malheureusement pas satisfaire les demandes d'inscription (fréquentes et nombreuses) de familles d'autres communes, et nous souhaitons pérenniser les 3 niveaux de maternelle sur Montjoux.

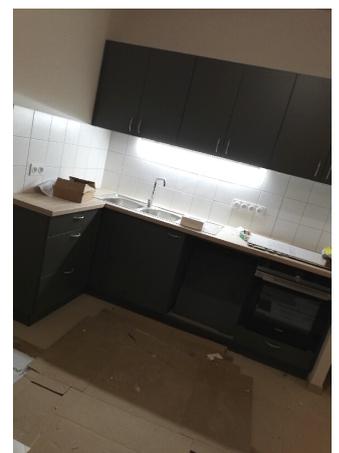
A la fin de l'année scolaire, nous allons dire au revoir à Bruno Bauer, enseignant à Montjoux depuis 1997, et à Cathy Alaize, cuisinière pour nos petits depuis presque 15 ans !

Réhabilitation du logement de l'école

Autrefois logement de fonction de l'instituteur, cet appartement de 60m² situé au-dessus de l'école, n'avait jamais connu de vraie rénovation. Le départ du locataire en août 2020 nous a permis d'envisager une remise à neuf intégrale, pour un coût de 100 000€, financé à 80%. Conduits par le cabinet d'architectes PEYSSON-VETORELLO, les travaux se sont déroulés de mai à novembre 2021 avec, notamment :

- Une isolation thermique performante : 16cm aux murs et 35cm au plafond, fenêtres double vitrage faible émissivité
- Des matériaux durables et biosourcés : cloisons Fermacell, fibre de bois et ouate de cellulose, plancher flottant en bois massif.

Le logement a été inauguré le 6 novembre, puis immédiatement reloué.





Atelier communal

La reprise de la boulangerie nous a donné l'opportunité de récupérer un hangar au fond de l'impasse de La Forge, et nous avons entrepris les premiers travaux en 2021. Composé d'une partie garage et d'une partie atelier, également équipé de sanitaires et d'une petite pièce fermée pour les produits dangereux, cet espace permettra enfin à nos employés municipaux de travailler et de stocker leur matériel dans de bonnes conditions.

Les travaux sont réalisés en grande partie par Manu Tiffeneau, agent technique, et devraient se terminer dans le premier semestre 2022.



En 2021 aussi

- Travaux dans le fournil avant la réouverture de la boulangerie
- Colis-cadeau aux « Anciens »
- Quelques chantiers participatifs
- Taille de 20 tilleuls route de Dieulefit, nettoyage des arbres de l'Aire Naturelle
- Pose de panneaux 20km/h et priorité à droite, pour réduire la vitesse, marquer la zone de rencontre et améliorer la visibilité du carrefour à La Paillette
- Restauration et peinture des volets de l'Immeuble Mielle
- Inauguration officielle des Espaces Publics, aménagements lauréats du concours OFF du Développement Durable
- Un Point final mis à trois longs et fastidieux dossiers : la régularisation cadastrale du Chemin du Serre, la mise en conformité de la protection du captage d'eau potable, le Schéma d'Assainissement communal.

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

3 habitants ont investi dans un Vélo à Assistance Electrique en 2021 en bénéficiant de l'aide de Montjoux.

Rappel : La commune verse une subvention de 100€ aux habitants de Montjoux pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, dans la limite de 5 vélos par an sur la commune et à un vélo par foyer.

Cumulée avec celles de l'Etat et de la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux, l'aide financière peut atteindre 400€ ou 20% du prix du vélo.



L'eau dans tous ses états

La distribution d'eau potable : Pour la connaissance de notre réseau d'eau, nous poursuivons le travail d'inventaire, de repérage et de classement déjà bien commencé dans le mandat précédent. La pose de vannes de segmentation doit nous permettre de mieux repérer les problèmes et isoler les secteurs d'intervention.

Dans un souci d'économie d'eau et de bonne gestion de la ressource, la pose de compteurs performants à télérélevé nous facilite désormais la recherche permanente de fuites et leur réparation.

L'assainissement collectif : La station d'épuration de Barjol, déjà ancienne, a été remise à niveau. La maintenance et le suivi précis des 3 autres STEP, avec codification progressive des protocoles, et un contrôle régulier des performances épuratives, assurent leur durabilité.

Tout à l'égout : Justement, NON !

Petit rappel des bonnes pratiques pour faciliter le travail de nos agents, améliorer le fonctionnement et la longévité de nos stations d'épuration :

Jeter uniquement le papier toilette dans les WC, et surtout pas de lingettes ! Désinfectantes, nettoyantes ou dépolluantes, elles se décomposent très lentement et colmatent les filtres plantés de roseaux.

La gestion des eaux pluviales : Nos hameaux sont équipés d'un réseau séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux de toitures ne vont pas dans les mêmes canalisations (les eaux usées sont conduites jusqu'aux stations d'épuration, les eaux pluviales rejoignent le milieu naturel ou les cours d'eau). Le surplus d'eaux pluviales dans les stations d'épuration provoque des dysfonctionnements et des débordements d'effluents pollués dans les rivières qui peuvent anéantir en quelques heures les effets bénéfiques de plusieurs mois d'épuration.

Afin de repérer les éventuelles toitures raccordées à tort dans les égouts, nous avons effectué un test à la fumée à La Paillette en octobre 2021. La fumée ainsi propulsée dans le réseau nous a permis de repérer **plusieurs centaines de mètres carrés de toitures mal raccordées**, et d'en avertir les propriétaires. Pour rappel, un test du même genre avait déjà été réalisé au niveau du Vieux Village il y a quelques années.



(test à la fumée, octobre 2021, La Paillette)



La Veyssanne à La Paillette

Des rivières à protéger : avec l'épuration de nos effluents domestiques, nous contribuons pour une part importante et indispensable à la bonne santé de nos rivières. Cependant il existe d'autres sources de pollution et de nuisances, notamment en saison estivale avec l'afflux (de plus en plus important ces deux dernières années) des touristes, promeneurs et baigneurs au bord de l'eau et dans l'eau. Afin de sensibiliser la population à ce problème de sur fréquentation de nos rivières, nous avons profité de la venue d'un stagiaire à la mairie en juillet 2021 pour le faire travailler sur ce thème. Accompagné pendant un mois par Philippe PATRY, Fabio NESCI a réalisé un petit film « documentaire » sur l'eau de Montjoux et sur le Lez. Quand des jours meilleurs viendront, nous aurons le plaisir de montrer ce film aux habitants.

LES INFOS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DIEULEFIT BOURDEAUX

Rezo Pouce

Engagée pour une mobilité durable et solidaire, la CCDB a mis en place ce réseau qui permet de partager ses trajets en voiture grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à une application sur téléphone mobile. Nous avons 4 arrêts sur la commune ; La Paillette Lavoir et Abribus, Vieux Village Placette Saint Etienne, Serre de Turc Abribus. Mélange subtil de covoiturage gratuit et d'autostop organisé sur le territoire, REZO POUCE est opérationnel depuis l'été dernier..

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

- A La Paillette : Permanence à la salle des fêtes tous les 2èmes lundis du mois
- A Dieulefit : Café volontaire : les mardis de 14h à 16h, aux Restos du Cœur, 16 rue des Reymonds.

Fibre Optique, ça avance !

Certain-e-s d'entre vous ont reçu des conventions à signer de la part des prestataires d'Ardèche Drôme Numérique. Une armoire de distribution pour Montjoux, Teyssières et Vesc va être installée au 1er trimestre 2022 près du lampadaire du tennis.

LE TRI SELECTIF :

Rappel des bonnes pratiques pour les emballages

- Tous les emballages, mais QUE les emballages
- Ne pas imbriquer
- En vrac, pas en sac.

LA FABREGO

Un espace partagé de travail et d'activités, polyvalent et attractif, au cœur du village

La génèse du projet

Depuis plusieurs années, nous sommes fréquemment sollicités par des professionnels en recherche de petits locaux pour exercer leur activité. La situation géographique de notre commune, idéalement placée au carrefour de deux vallées, en lisière de l'arrière-pays Dieulefitois, attire les regards et les perspectives d'installation.

Par ailleurs, la mairie manque d'espace de travail et de réunion, tout comme les associations qui ne disposent que de la Salle des Fêtes, souvent trop grande et difficile à chauffer.

Avec la reprise de la boulangerie, le 1er étage libéré nous a conduit à imaginer de nouveaux usages. Le projet de création d'un espace partagé de travail et d'activités a vu le jour, aussitôt baptisé la Fabrego. Traduction provençale de la Forge, comme l'impasse qui porte son nom, ce terme évoque aussi la Fabrique, lieu propice au travail de la matière et à la naissance des idées.

Une salle communale

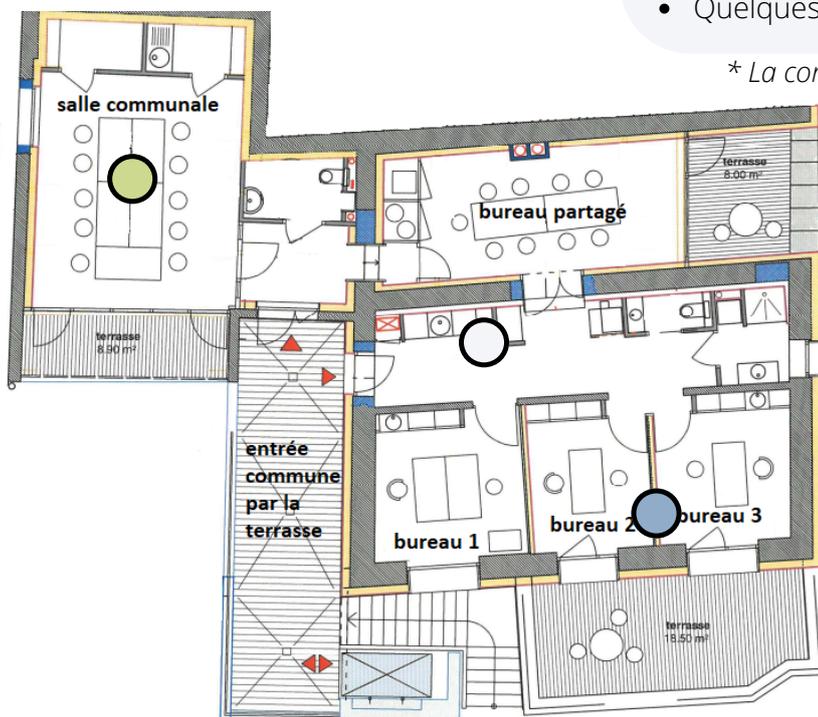
- Réunions des associations : l'Echo de La Lance, Jours de fêtes, les Amis du Temple, la Route du Lez, etc.
- Ateliers de l'association peinture
- Deuxième lieu de travail pour les élus

Une « conciergerie » partagée

pour gérer le lieu, en différents créneaux assurés par :

- Un professionnel, en échange d'un avantage sur le loyer (il existe des exemples de ce type dans d'autres tiers-lieux)
- Le Lien 26 ou le Collectif Citoyen
- Un employé de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
- Quelques créneaux assurés par les élus

** La conciergerie servira aussi de point livraison colis*



Un espace partagé de travail

- 3 bureaux indépendants pour 1 à 2 personnes, loués à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année
- 1 grand bureau partagé loué à la journée

Le calendrier prévisionnel

- Février 2022 : redimensionnement de l'Avant-Projet-Sommaire par les architectes
- Printemps 2022 : validation de l'Avant-Projet-Définitif
- Été 2022 : Appel d'offres et choix des entreprises
- Automne 2022 : début des travaux (gros œuvre pendant la période creuse)
- Printemps 2023 : travaux de second œuvre
- Été 2023 : ouverture de La Fabrego

Un Avant-Projet ambitieux

Après une phase d'étude et d'esquisse accompagnée par le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) de la Drôme au printemps 2021, l'opération a été confiée au cabinet d'architectes PEYSSON-VETORELLO durant l'été. Un Avant-projet sommaire a été validé en septembre pour déposer les demandes de subvention, au Département, à l'Etat, à la Région, à l'Europe. Le plan de financement est pour ainsi dire bouclé, avec 80% de subventions accordées. Le projet a même été applaudi par le comité LEADER (fonds européens) avec une note de 17/20 lors de sa présentation le 8 décembre dernier.



Un projet à mûrir... et à s'approprier

L'Avant-Projet, au chiffrage très élevé (650 000€ HT), va être retravaillé et revu à la baisse, pour le ramener à un coût prévisionnel de 520 000€ HT, sans en changer l'esprit mais en allant vers des choix architecturaux plus modestes. Il mérite déjà quelques explications :

- **Réhabilitation de locaux anciens**, contraints, morcelés, à l'étage, sur plusieurs niveaux de sols, et abritant différentes activités... cela coûte forcément plus cher qu'une construction neuve. Les règles d'urbanisme actuelles visent néanmoins à limiter toute nouvelle emprise du béton sur le terrain naturel et, que de ce côté-là, le projet répond parfaitement au double objectif de non-artificialisation des sols et de valorisation d'un patrimoine communal existant. Réversibilité des locaux : dans l'hypothèse où l'espace de travail redevienne un jour le logement d'un boulanger, nous anticipons quelques surcoûts (séparation des réseaux et câblages de la salle communale notamment)
- **Isolation thermique par l'extérieur de tout le bâtiment** : identifié comme une véritable passoire thermique depuis de nombreuses années, le bâtiment doit être isolé. Pour un meilleur résultat avec moins de contraintes, c'est une isolation des façades qui est envisagée. Chantier étudié et chiffré, mais non réalisé dans le mandat précédent, il se rattache ici à la globalité du projet Fabrego
- **Accessibilité** : la création d'un ascenseur et la mise à niveau de quasi tous les planchers est un choix assumé de rendre l'étage accessible à tous, et à toutes les activités.
- **Toit terrasse** : La reprise de la partie magasin de la boulangerie avec réalisation d'un toit-terrasse, option facultative prônée par les architectes dans un objectif d'harmonisation globale de la façade, devrait être abandonnée par souci d'économie.
- **Diagnostics et désamiantage** : colle des sols, gaine de cheminée, etc..., ces travaux obligatoirement réalisés par des entreprises agréées, coûtent cher.
- **Provision pour imprévus** : pour tenir compte du contexte actuel de pénurie et de forte inflation des matériaux, cette provision a été doublée
- **Honoraires des architectes** : calculés sur la base du projet le plus élevé, ils seront revus à la baisse en cas de conjoncture économique stable, d'absence d'imprévus ou de non-réalisation de certaines options.

Des pistes d'activités

(à partir de personnes identifiées ou de sollicitations passées)

- Bibliothèque, résidence d'écrivain
- Massage, auto-entreprise de tourisme,
- « Séminaires » du service social, Lien 26
- « Comptoir de la transition » par les Centrales Villageoises de La Lance
- Télétravail individuel
- Profession médicale ou paramédicale (médecin, kinésithérapeute, ostéopathe...)

PERSONNEL COMMUNAL : DU MOUVEMENT !

Manu Tiffeneau a intégré l'équipe technique au 1er mars 2020

Benjamin Dumas le secrétaire de mairie est parti au 1er janvier 2022. Il est remplacé par Mireille Bouzignac au secrétariat, et Christine Nicolas à la comptabilité.

Cathy Alaize prendra sa retraite en juillet 2022, et sera remplacée à la cantine par Marion Berenguer.



Naissances & décès

Trois petits garçons sont nés en 2021 à Montjoux

Archibald VANHALEN FLOREZ,
le 7 février

Liléo ASTIER, le 5 octobre

Gaston VUILLIER FAVALE, le 7
décembre

Et nous avons perdu quatre habitants

Jacques GERON, décédé le 28
août 2021 à l'âge de 81 ans

Christine MONTAUD, décédée
le 3 décembre 2021 à l'âge de
66 ans

Gabriel CHANUT, décédé le 4
décembre 2021 à l'âge de 92
ans

Georges PARC, décédé le 2
janvier 2022, à l'âge de 59 ans

Délégation des élus

A montjoux :

Samira Bermond : Fêtes, cérémonie,
participation citoyenne

David Bernard : Réseau de chaleur

Timothée Gaillard : Aménagement paysager

Pascal Keinborg et Frédérique Lecointe :
voirie et école

Pauline Richon : communication

Patricia Violet (3ème adjointe) et Philippe
Patry : Eau et assainissement

Christian Delebarre (2ème adjoint) :
bâtiments et participation citoyenne

Claire Chastan (1ère adjointe) école,
personnel et communication

Philippe Berrard (Maire) : finances et
urbanisme

Ailleurs qu'à Montjoux :

Samira Bermond et Frédérique Lecointe :
commission enfance-jeunesse CCDB

David Bernard : commission Bâtiments CCDB
Claire Chastan : commission agriculture
CCDB

Christian Delebarre : commission Défi Climat
CCDB

Patricia violet et Philippe Patry : Syndicat
Intercommunal des Eaux et Assainissement
(SIEA), Syndicat du Lez (SMBVL, dont Patricia
est Vice-Présidente)

Philippe Berrard : Vice-Président CCDB
(déchets), Vice-Président du Syndicat de
Traitement des déchets (SYPP)